

Table des matières

Introduction du président de la commission d'enquête	
Présentation de la société SOPRAL et du projet	
Synthèse des échanges avec le public présent à la réunion	page 2
CLOTURE DE LA REUNION	page 3
ANNEXE N°1 : slides des présentations	page 4
ANNEXE N°2 : résumé des échanges avec le public	page 46

La réunion publique d'ouverture de la consultation publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société SOPRAL (site de Macaire) en vue de l'augmentation progressive de ses capacités de production avec l'extension des horaires de fonctionnement de l'établissement et l'implantation de nouveaux équipements de production sur la commune de Pléchâtel, s'est tenue le **jeudi 1 octobre 2026** à la salle polyvalente Jean Legaud à Pléchâtel. La réunion a commencé à 18h30 et a été close à 20h00.

La conduite de la réunion est assurée par le Président de la commission d'enquête : Gérard PELHÂTE. Il est assisté des membres de cette commission : Madame Christine BALLETT et Madame Michèle PHILIPPE.

Les autres intervenants pour les présentations sont :

- Monsieur Pascal MOTIER Directeur général des usines SOPRAL
- Monsieur Jean-Maxime LERMITE Responsable santé sécurité environnement- SOPRAL
- Monsieur Vincent TUDORET - EICT Environnement – bureau d'étude

26 personnes assistent à la réunion.

Avec le soutien d'une présentation Powerpoint Gérard PELHÂTE introduit la soirée :

- La commission est enregistrée
- Présentation de la commission d'enquête désignée par le Tribunal Administratif
- Information sur ce qu'est une consultation publique et différences avec une enquête publique
- Accès à l'information sur le projet, présentation du site dématérialisé, rappel des échéances : réunions, permanences, fin d'enquête.

La parole est donnée à Monsieur Pascal MOTIER Directeur général des usines SOPRAL, il présente la société SOPRAL et ses activités :

Le PowerPoint support des activités SOPRAL est en **annexes N° 1 de ce document**

Monsieur MOTIER rappelle le rachat par le n°1 anglais des produits Petfood, en septembre 2025, ce groupe vise une extension sur le marché français et européen, d'où le projet. **D'où le projet :**

Actuellement autorisation pour 50 000 T/an, objectif 100 000 T/an avec fabrication en continu (samedi et dimanche compris). Nouvelle ligne d'extrusion + nouvelle ligne de broyage dosage (2^{ème} broyeur de secours). Construction d'une nouvelle tour sur le site.

Le projet va permettre de doubler quasiment l'effectif sur site avec un passage de 36 à 70 personnes, CDI intérimaire compris

Monsieur Vincent TUDORET - EICT Environnement – bureau d'étude missionné par SOPRAL - présente un focus sur les **impacts directement liés au projet**, il illustre ses propos par des slides repris en **annexe N°1** de ce document.

Synthèse des échanges avec le public présent à la réunion

Pour réaliser cette synthèse des échanges, le Président de la commission d'enquête a eu recours à l'aide de IA en complément de son analyse.

Les riverains ont principalement interrogé l'exploitant sur les odeurs, le bruit, la consommation d'eau, le trafic routier, les risques de pollution et les conséquences d'une augmentation de la production.

- **Contrôles et dispositifs environnementaux**
 - Des mesures des rejets atmosphériques, notamment des poussières, sont réalisées, ainsi qu'un contrôle du rendement de la chaudière.
 - Des campagnes acoustiques sont menées en limite de propriété et auprès des riverains les plus proches. L'exploitant annonce vouloir passer d'un contrôle réglementaire tous les trois ans à un suivi annuel.
 - Un registre des plaintes est tenu sur le site.
 - Les séparateurs d'hydrocarbures et les vannes de confinement sont entretenus. Une alarme de niveau haut déclenche une intervention corrective et, si nécessaire, la vidange par une entreprise spécialisée.
 - Les résultats des contrôles sont transmis à l'inspection compétente ; les non-conformités doivent donner lieu à des explications et à des mesures correctives.
- **Principales préoccupations des riverains**
 - **Odeurs** : plusieurs habitants signalent des épisodes parfois très marqués, notamment par temps humide, brumeux ou lors d'ouvertures nocturnes en période chaude. Ils estiment que les dispositifs actuels n'ont pas supprimé la gêne.
 - **Bruit** : des sirènes ou alarmes continues ont été entendues pendant de longues périodes. Les riverains demandent des contrôles plus représentatifs, y compris inopinés.
 - **Eau** : l'augmentation envisagée de la production suscite des inquiétudes sur la consommation d'eau, particulièrement en période de sécheresse ou de canicule, ainsi que sur l'usage éventuel des eaux pluviales et les rejets vers la Vilaine.
 - **Trafic** : l'augmentation du nombre de poids lourds, la sécurité des déplacements et les effets des travaux routiers locaux sont évoqués.
 - **Cadre de vie** : certains habitants craignent une dégradation durable de leur qualité de vie et de la valeur de leur patrimoine immobilier.
- **Réponses et engagements annoncés**
 - L'exploitant reconnaît que des épisodes odorants subsistent. Il les relie notamment aux conditions météorologiques et à l'évolution de certaines formulations de croquettes.
 - Une nouvelle étude des odeurs a été réalisée. Des solutions différentes ou renforcées sont à l'étude, dont l'usage éventuel de charbon actif. Une réunion de chiffrage est annoncée.
 - Des travaux d'insonorisation sont prévus avant la fin de l'année. L'exploitant envisage de remplacer certaines sirènes par des alertes transmises sur téléphone ou sur les systèmes de supervision.
 - Un camion électrique doit être testé pour certains trajets, sans que cela réponde à l'ensemble des inquiétudes relatives au trafic.
 - L'exploitant indique que le site est contraint par son implantation en zone inondable et par ses capacités de stockage. Il présente 100 000 tonnes comme une limite d'optimisation du site, au-delà de laquelle une autre implantation serait nécessaire.

Des réflexions sont mentionnées sur la réduction des consommations d'eau et d'énergie, la récupération des eaux pluviales et le solaire, mais plusieurs réponses restent à préciser

CLOTURE DE LA RÉUNION

Le président de la commission d'enquête conclut la réunion, en remerciant les intervenants de la société SOPRAL et le public venu participer à cet échange. Il le remercie d'avoir été très participatif et respectueux les uns des autres. Il rappelle les prochaines étapes de la consultation publique.

Enquête publique et suites

Le commissaire enquêteur invite les participants à consigner leurs observations sur le registre ou sur le site de la consultation. Il tiendra deux permanences. Les contributions, les réponses de l'exploitant et les contrôles de l'administration alimenteront ses conclusions et ses recommandations au préfet, qui prendra la décision finale et pourra assortir une éventuelle autorisation de prescriptions.

ANNEXES N° 1 : les slides des présentations du président de la commission d'enquête et de la société SOPRAL

Réunion publique: ouverture de la consultation publique

SOPRAL (site Macaire)
Pléchâtel

Déroulement de la réunion -

- Introduction: commissaire enquêteur
 - Réunion enregistrée**
- Présentation du projet soumis à consultation publique
 - **SOPRAL**
- Échanges avec le public
- Conclusions (commissaire enquêteur)
 - Durée prévue: 1h30

La consultation publique relative à la demande d'autorisation environnementale de SOPRAL (site de Macaire)

Ce projet est soumis à la nouvelle procédure de « Consultation publique parallélisée »,

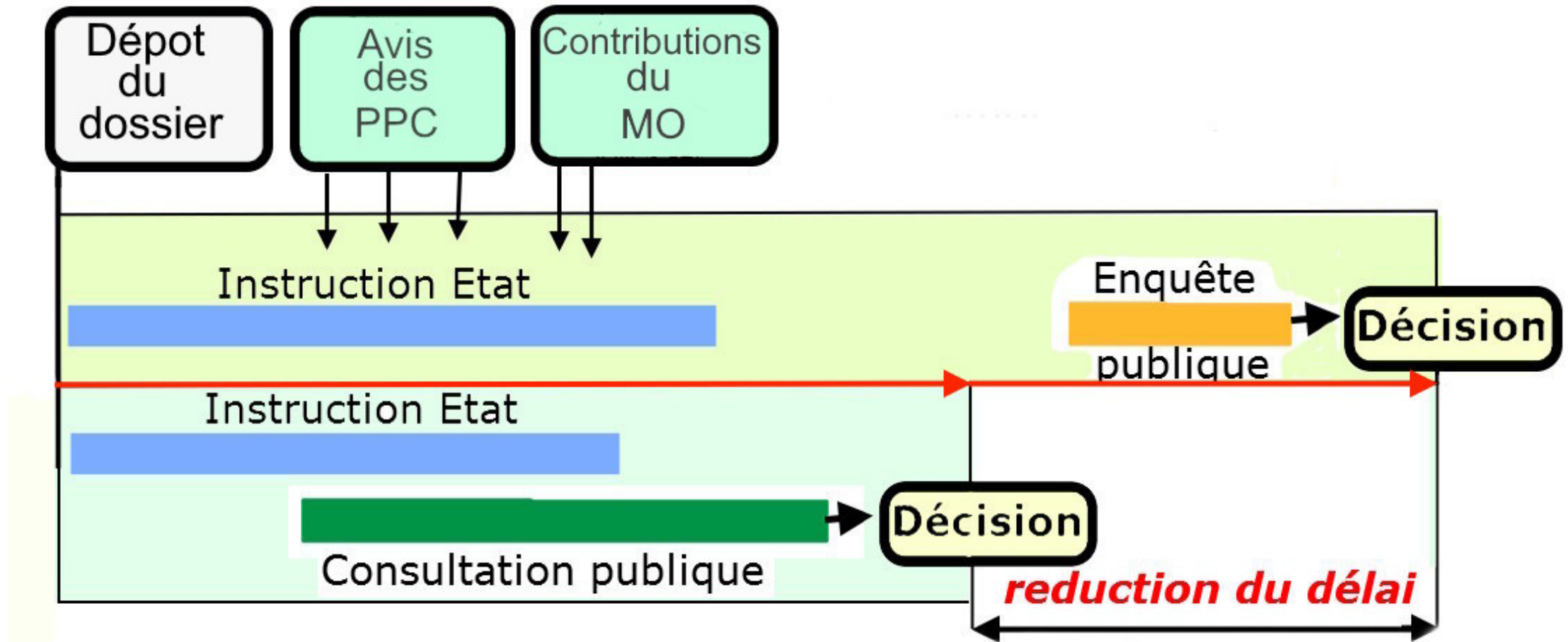
suite à la réforme de l'autorisation environnementale en application de la loi relative à l'industrie verte promulguée le 23 octobre 2023.

Cette consultation est organisée et animée par une commission d'enquête, qui est désignée par le Tribunal administratif, commission composée de trois commissaires enquêteurs.

Président de la commission d'enquête: Gérard PELHÂTE

Membres de la commission: Michèle PHILIPPE, Christine BALLEET

Comparaison enquête publique / consultation publique



Comparaison enquête publique / consultation publique

Dans une EP : le dossier remis en début d'enquête est complet et pratiquement immuable (sauf si le CE demande des compléments)

Pendant une consultation : l'instruction se poursuit et le dossier est actualisé par les avis, les réponses du MO et les compléments du dossier.

Expression du public

Du 21 septembre 2026 au 21 décembre 2026, le public peut s'exprimer :

- **Deux réunions publiques :**

- Jeudi 1 octobre 2026 de 18h30 à 20h00
- jeudi 10 décembre 2026 de 18h30 à 20h00

Salle Polyvalente Jean Legaud, allée Saint Michel Pléchâtel

- **Deux permanences en mairie de Pléchâtel :**

- Lundi 19 octobre 2026 de 10h00 à 12h00
- Jeudi 10 décembre 2026 17h00 à 19h00

- **Sur le registre dématérialisé** à l'adresse suivante: <https://www.registre-dematerialise.fr/7595>

- **Par courriel** à l'adresse suivante : consultation-du-public-7595@registre-dematerialise.fr

- **Par voie postale** à l'attention du président de la commission d'enquête à l'adresse suivante :

mairie de Pléchâtel, 1 place de la Mairie 35470 Pléchâtel

Expression du public



REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ
CONSULTATION & ENQUÊTE PUBLIQUE

PLÉCHÂTEL : consultation du public - DAE en vue de l'augmentation progressive des capacités de production avec l'extension des horaires de fonctionnement de l'établissement et l'implantation de nouveaux équipements de production - Société SOPRAL

Présentation

Déroulement

Documents de présentation

Les contributions

Déposer une contribution

REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ
CONSULTATION & ENQUÊTE PUBLIQUE

PLÉCHÂTEL : consultation du public - DAE en vue de l'augmentation progressive des capacités de production avec l'extension des horaires de fonctionnement de l'établissement et l'implantation de nouveaux équipements de production - Société SOPRAL

Présentation

Déroulement

Documents de présentation

Les contributions

Déposer une contribution

Présentation de la consultation

REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ
la solution logicielle par preambles

PLÉCHÂTEL : consultation du public - DAE en vue de l'augmentation progressive des capacités de production avec l'extension des horaires de fonctionnement de l'établissement et l'implantation de nouveaux équipements de production - Société SOPRAL

La consultation du public porte sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société SOPRAL (site de Macaire) en vue de l'augmentation progressive de ses capacités de production avec l'extension des horaires de fonctionnement de l'établissement et l'implantation de nouveaux équipements de production sur la commune de Pléchâtel.

La société SOPRAL (site de Macaire) qui prévoit d'accroître progressivement ses capacités de production afin d'atteindre environ 100 000 tonnes par an. Ce projet nécessite l'extension des horaires de fonctionnement de l'établissement et l'implantation, au sein du bâtiment existant, de nouveaux équipements de production. Ce projet est soumis à évaluation environnementale.

La préfecture informe les habitants de Pléchâtel, Guipry-Messac, Saint-Malo-de-Phily et Saint-Senoux qu'une consultation du public parallélisée est ouverte.

Cette consultation du public se déroulera du lundi 21 septembre 2026 à 9h00 au lundi 21 décembre 2026 à 17h00, soit pendant trois mois. Le registre dématérialisé sera clos automatiquement le lundi 21 décembre 2026 à 17h00 précises.

Référence du Tribunal Administratif

Décision en date du 27 avril 2026 - Tribunal Administratif de RENNES

Président(e) de la commission d'enquête

Monsieur Gérard PELHÂTE

Membres titulaires de la commission d'enquête

Madame Michèle PHILIPPE

Madame Christine BALLE

Maître(s) d'ouvrage

Société SOPRAL (site de Macaire)

La Gare

35470 PLÉCHÂTEL

Information du public

Utilisez le ou les boutons ci-dessous pour télécharger les documents

Avis de consultation du public

Apportez votre contribution

Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette consultation est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Il vous reste encore 87 jours.

Déposer une contribution

Prochain(s) évènement(s)

- > Jeudi 1 octobre 2026
Réunion publique - Salle polyvalente Jean Legaud, à 18h30
- > Lundi 19 octobre 2026
Permanence - Mairie de Pléchâtel, 10h00 - 12h00
- > Jeudi 19 novembre 2026
Permanence - Mairie de Pléchâtel, 17h00 - 19h00
- > Jeudi 10 décembre 2026
Réunion publique - Salle polyvalente Jean Legaud, à 18h30

L'objectif de ce site web est de permettre au public de prendre connaissance du projet puis de consigner ses contributions et propositions.

Les étapes de la consultation

Durant la consultation publique le dossier initial sera complété :

- par les avis des services en charge de la protection de l'environnement:

Autorité environnementale: MRAe

ARS 35

SDIS 35

DDTM 35 : service eau et biodiversité et service urbanisme

- par les réponses de SOPRAL aux observations du public.

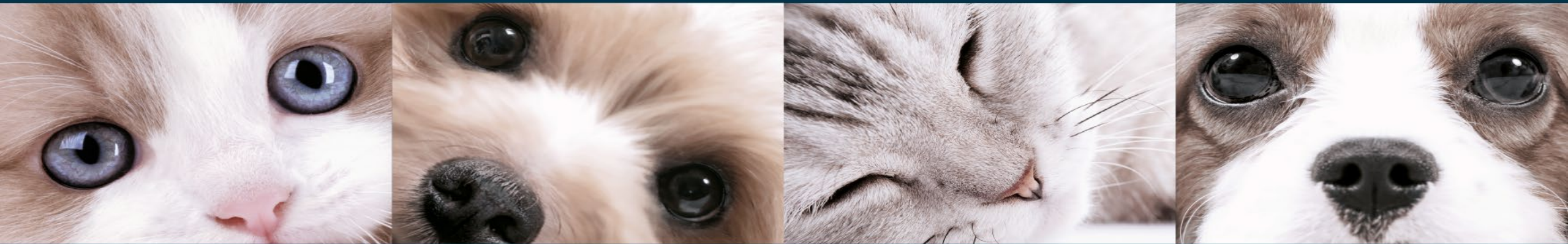
Les adaptations du projet qui peuvent être proposées ne modifient pas son économie générale.

Les étapes de la consultation

- A la clôture de la consultation:
 - Le Pdt de la commission d'enquête transmet les observations du public et ses demandes de compléments d'informations à la société SOPRAL.
 - Le pétitionnaire à 5 jours pour répondre
- Le Pdt de la commission d'enquête doit rendre un rapport et des conclusions motivées au préfet dans un délai de trois semaines à compté de la fin de la consultation.
- Le rapport assorti des conclusions motivées sera publié sur le site du registre et sur le site de la préfecture à la date de la décision préfectorale.

Présentation du projet SOPRAL

LA PAROLE AU PORTEUR DE PROJET



Présentation SOPRAL

SOPRAL



 **Entreprise à taille humaine** située en **Bretagne** : **160 employés**



 **Fabrication 100% française**, à base de matières premières provenant majoritairement du Grand Ouest de la France



 **Près de 60 ans d'expertise**, d'innovations et de passion pour la **nutrition du chien, du chat et du cheval**



Notre portefeuille de marques Petfood Super Premium



La gamme de Petfood Ultra Premium
100% fabriquée en France.



- Des recettes de **haute qualité nutritionnelle** spécifiquement conçues pour répondre aux **besoins de tous les chiens et chats**
- Une **gamme complète** pour couvrir **l'ensemble des besoins consommateurs** :

PRESTIGE

Notre gamme **Physiologique**



PureLife

Notre gamme **Naturelle**

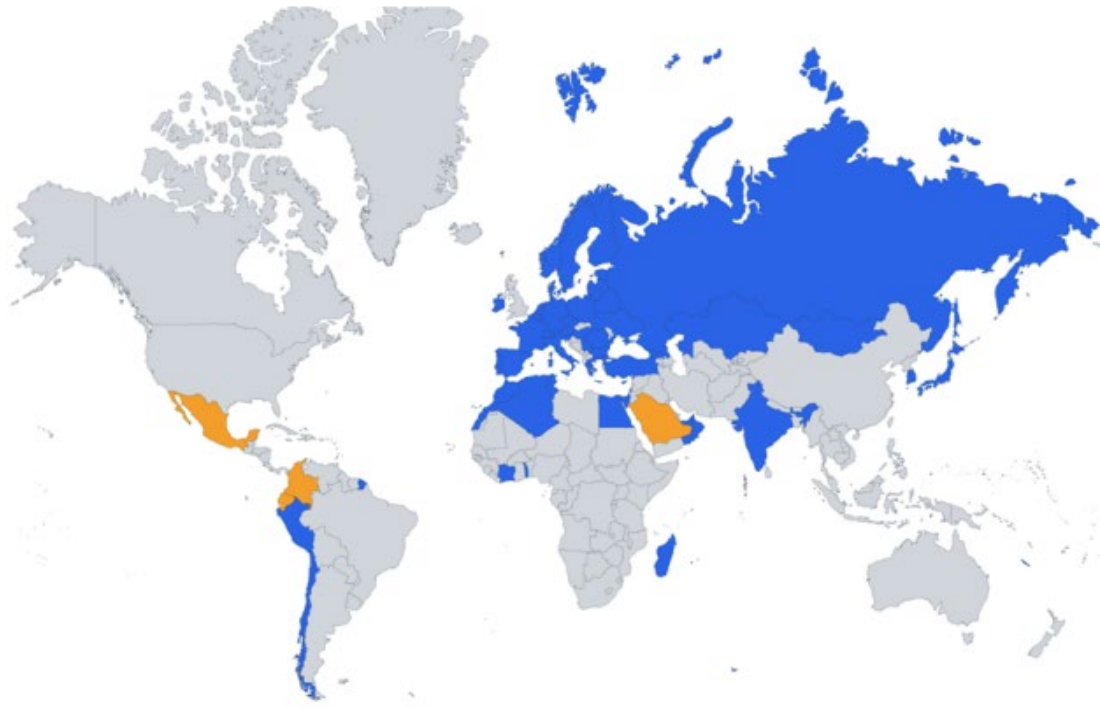


PROTECT⁺

Notre gamme **Vétérinaire**



International : nous sommes présents dans 45 pays



Europe, Amérique Latine, Afrique, Moyen-Orient, Asie, et DOM TOM

Chiffre d'affaires 2025 : **80 M€**

3 sites :

- Usine **Pet Food** située sur Macaire
- Usine **Cheval** située sur Millière
- Entrepôt **Logistique** sur Bain de Bretagne



Usine de Macaire

Petfood

50 000 T de capacité

2 lignes d'extrusion (monovis et bi-vis)

ISO 22000





Plus forts ensemble

SOPRAL



Bienvenue chez Inspired Pet Nutrition

Des marques de nutrition de premier plan, fortement implantées dans le secteur des aliments pour chiens et en forte croissance dans celui des aliments pour chats

NOTRE RAISON D'ÊTRE **Rendre heureux les animaux et leurs maîtres**



N°1

fabricant de marque
d'aliments chien au R.-U.



45 %

des maîtres de chiens
au R.-U. achètent nos produits



1,4

de nos produits vendus
chaque seconde au R.-U.



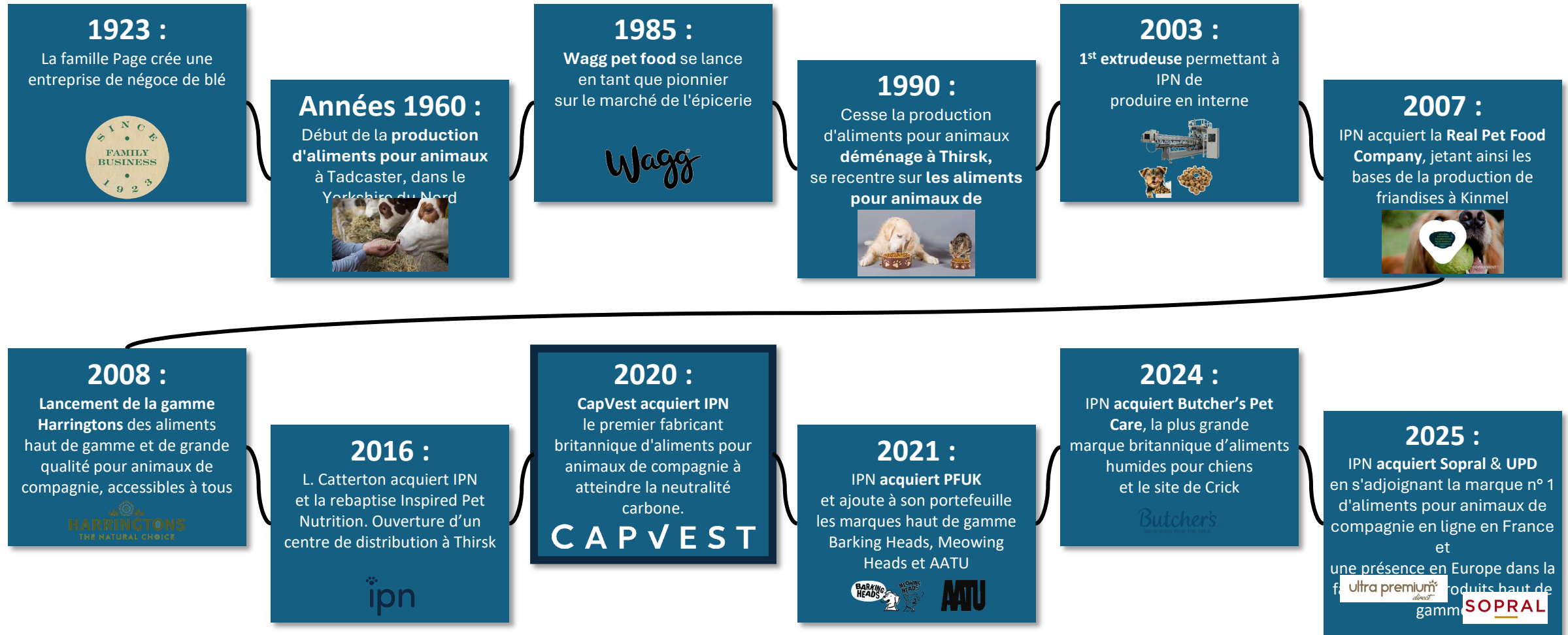
~49

marchés export
et en croissance

NOS MARQUES Harringtons · Just 6 · Butcher's · Wagg · Barking Heads · Meowing Heads · AATU · Blink! · Classic — et désormais **Pro-Nutrition** et **Ultra Premium Direct**

Source : IPN Corporate Guide 2025 (Kantar WPO, Circana ; 52 semaines à fin juin 2024). Marchés export : BU International.

Inspired Pet Nutrition à ce jour



On porte l'attente de marques solides et diversifiées ...

Des marques de nutrition de premier plan, fortement implantées dans le secteur des aliments pour chiens et en forte croissance dans celui des aliments pour chats



Démocratiser premium abordable de l'alimentation naturelle pour animaux de compagnie, N° 1 des croquettes pour chiens au Royaume-Uni marque n° 1 des croquettes pour chiens au Royaume-Uni par sa valeur.	Aliments secs « gourmet » pour chiens et friandises la marque n° 1 de nourriture pour chiens au Royaume-Uni en volume	La marque de nourriture humide naturelle pour chiens en boîtes et barquettes n° 1 au Royaume-Uni au Royaume-Uni	Aliments pour chiens et chats de haute qualité, formulés par des vétérinaires à partir d'ingrédients naturels N° 1 de la vente en ligne d'aliments pour animaux de compagnie en France avec 24 magasins phares	Marques axées sur le haut de gamme au super-premium segments Positionnement numérique axé sur la croissance continue du modèle D2C	Démocratiser abordable de la qualité haut de gamme aliments pour animaux N° 1 des challengers sur le marché des aliments haut de gamme aliments secs
Lancée en 2008, la marque Harringtons a été créée pour répondre à la demande croissante des consommateurs en aliments naturels et abordables pour animaux de compagnie	Wagg est la marque historique d'IPN, proposant une alimentation fiable et abordable pour les chiens dans tout le Royaume-Uni	Fondée en 1987, Butcher's est réputée pour ses recettes saines et riches en viande, élaborées à partir d'ingrédients naturels	Lancée en 2008, Barking Heads propose des aliments naturels et de haute qualité pour animaux de compagnie, sans additifs artificiels, destinés aux propriétaires soucieux de la santé de leur animal	des aliments naturels et de haute qualité pour animaux de compagnie, sans additifs artificiels, destinés aux propriétaires soucieux de la santé de leurs animaux	Une gamme de solutions nutritionnelles de haute qualité adaptées aux principaux segments de marché
~85 millions de livres sterling chiffre d'affaires total	~50 millions de livres sterling chiffre d'affaires total	~100 millions de livres sterling chiffre d'affaires total	environ 70 millions de livres sterling chiffre d'affaires total	environ 90 millions de livres sterling chiffre d'affaires total	environ 30 millions de livres sterling chiffre d'affaires total
Gamme de produits comprenant produits secs, humides et friandises	Gamme comprenant les aliments secs et les friandises	Gamme de produits humides axée sur les boîtes et les barquettes	Gamme comprenant les aliments secs et les friandises	Gamme comprenant les aliments secs, humides et les friandises	Gamme comprenant les aliments secs et les friandises

Des sites de production bien équipés et rentables



 Thirsk, Yorkshire	 Kinmel, Pays de Galles	 Crick, Northamptonshire	 Sopral, Bretagne
Spécialisés dans la production d'aliments secs pour chiens	Spécialisée dans les friandises et les barquettes en plastique pour aliments humides	Spécialisé dans les aliments humides pour chiens (boîtes, sachets et barquettes)	Spécialisé dans les croquettes pour chiens et les aliments pour chevaux
Capacité : >150 000 tonnes par an	Capacité : >30 000 tonnes par an	Capacité : >200 000 tonnes par an	Capacité : >50 000 tonnes par an
Investissement : >25 millions de livres sterling investis depuis décembre 2020 (sous le contrôle de CapVest)	Investissement : >4 millions de livres sterling investis depuis décembre 2020 (sous la propriété de CapVest)	Investissement : >35 millions de livres sterling investis depuis 2014	Investissement : >33 millions d'euros investis depuis 2018
Atouts uniques : L'un des rares sites en Europe capables de fabriquer des aliments secs haut de gamme	Atouts uniques : production hautement automatisée de barquettes humides et friandises	Atouts uniques : L'une des plus grandes usines de production d'aliments en conserve pour chiens d'Europe, dotée d'une capacité disponible importante	Atouts uniques : Production entièrement automatisée d'aliments pour animaux de compagnie, avec une capacité d'extension à plus de 100 000 tonnes à court terme
Les usines de fabrication d'IPN revêtent une importance stratégique pour le Royaume-Uni Car peu de fabricants sont capables de produire des aliments pour animaux de compagnie à base de viande fraîche			Première usine de fabrication d'INSPIRED hors du Royaume-Uni

IPN dispose également d'un bureau en Pologne qui gère les activités d'exportation du groupe

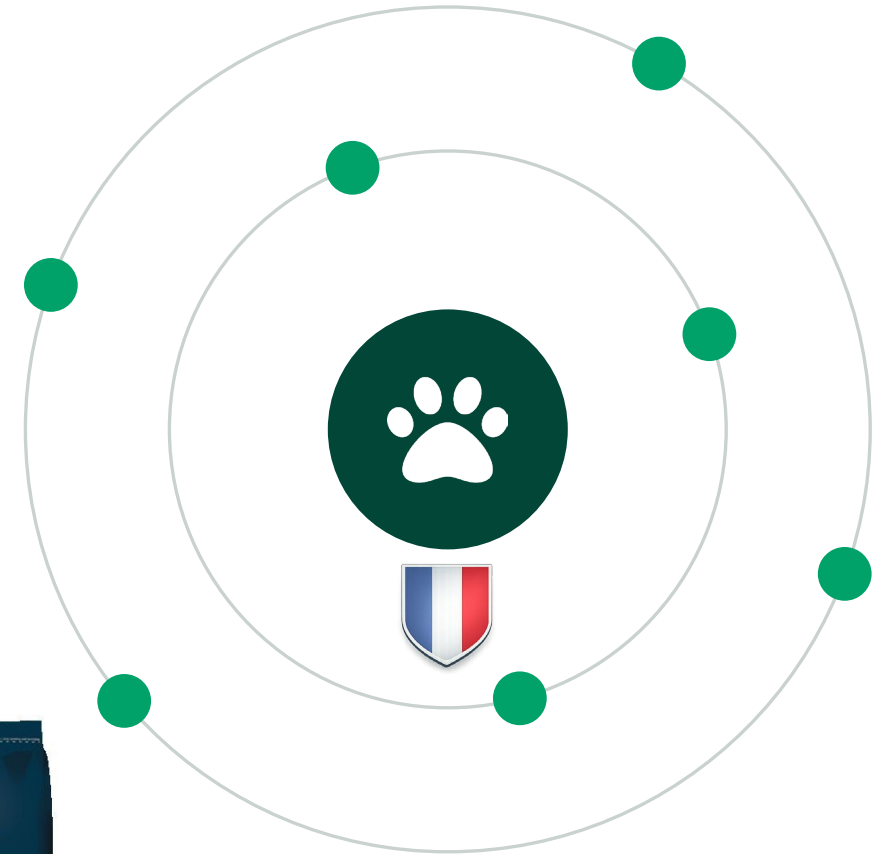
Pro-Nutrition : née en France, prête pour le monde

MON AMBITION

Pro-Nutrition devient la marque phare mondiale d'Inspired.

De toutes les marques de notre portefeuille export, c'est la seule qui prouve déjà qu'elle peut gagner sur d'autres continents.

Déjà vendue dans **42 marchés** sur **5 continents**



SOPRAL — Site de Macaire

Le projet et son environnement

Augmentation des capacités de production — Pléchâtel (35)

Réunion publique — 1^{er} octobre 2026

ICT Environnement — Vincent Tudoret



Le site aujourd'hui

Une usine de production d'aliments premium pour animaux de compagnie, au lieu-dit Moulin de Macaire

Une activité ancienne et encadrée

Le site fabrique des aliments premium pour animaux de compagnie depuis 1977. Il est encadré depuis 1985 par un arrêté préfectoral d'autorisation, actualisé le 3 décembre 2021, qui fixe ses conditions d'exploitation : limites de rejets, niveaux sonores, contrôles périodiques.

Un environnement sensible, pris en compte

La Vilaine à l'ouest, la voie ferrée Rennes-Redon à l'est. Les premières habitations de Saint-Malo-de-Phily se trouvent à 100-150 m à l'ouest, de l'autre côté de la rivière. Le site est hors de tout périmètre de protection de captage d'eau potable.

32 000 t

produites en 2025

50 000 t/an

capacité autorisée aujourd'hui



Le site (en rose), entre la Vilaine et la voie ferrée ; les habitations de Saint-Malo-de-Phily de l'autre côté de la rivière.

Le projet en bref

Trois évolutions qui déterminent les incidences étudiées

190 → 300

t/jour

Capacité de production portée à environ 100 000 t/an, par l'ajout d'une troisième ligne d'extrusion et des équipements associés.

5 → 7

jours / semaine

Le site fonctionnerait en continu, soit un passage de 6 000 à 8 400 heures de fonctionnement par an.

+3

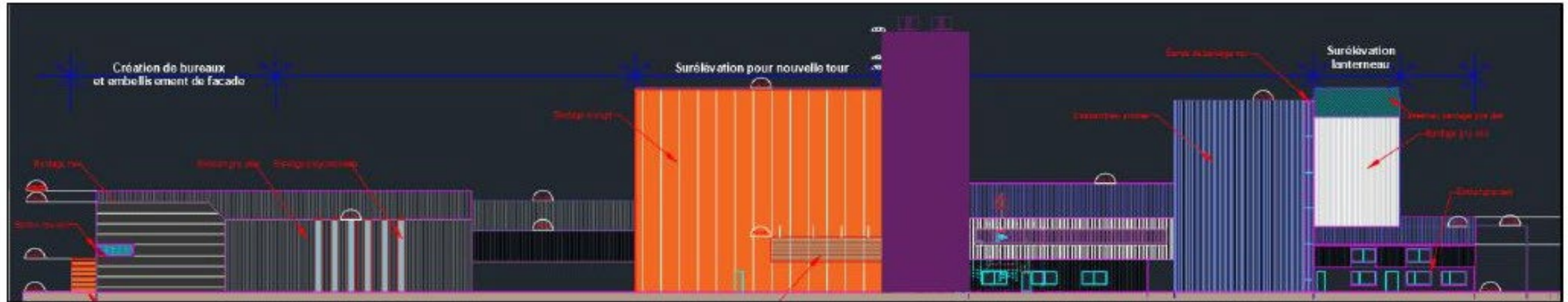
points de rejet d'air

Trois nouveaux rejets atmosphériques, associés à la nouvelle ligne d'extrusion, équipés des mêmes dispositifs de filtration que les installations existantes.

L'emprise foncière du site n'est pas modifiée. Le projet prévoit par ailleurs la création d'environ 35 emplois, portant l'effectif du site de 36 à environ 70 personnes.

Ce qui va être construit

Les aménagements prévus, atelier par atelier



Vue en élévation du bâtiment dans sa configuration future : en violet, la nouvelle tour de l'atelier Extrusion.

Dosage – Broyage

Six nouveaux silos de 60 m³ pour le stockage de matières premières et une deuxième ligne de broyage, accolée à l'existante. Aménagement intérieur uniquement : ni la toiture ni les façades ne sont modifiées.

Extrusion

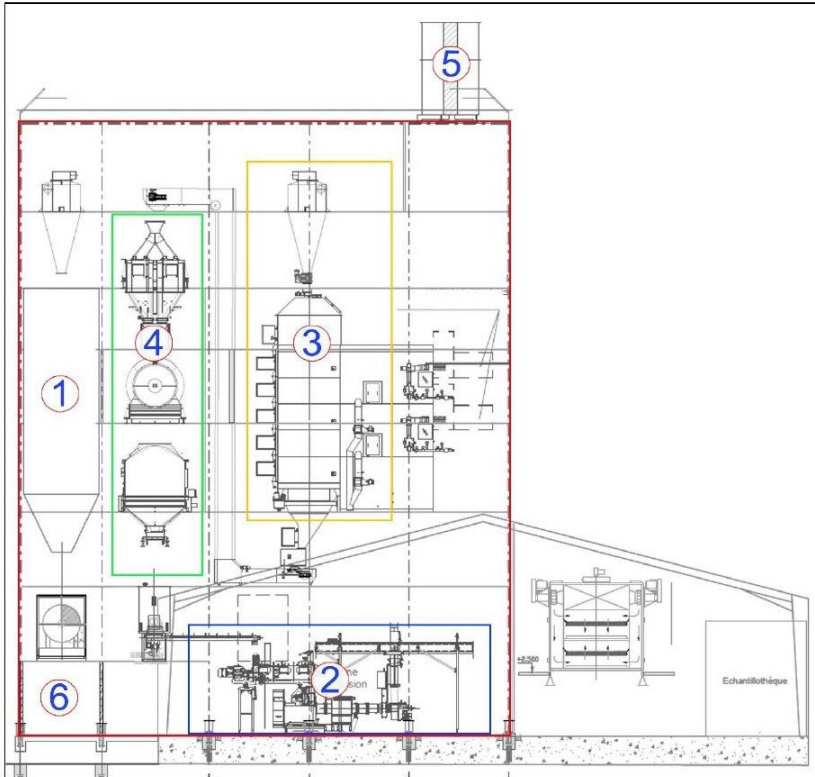
Une nouvelle élévation de 170 m² au sol, culminant à 31,3 m, qui abritera la troisième ligne d'extrusion et trois silos de 60 m³. C'est la seule construction visible depuis l'extérieur.

Conditionnement

Une nouvelle ligne d'ensachage en sacs de 5 à 25 kg, dimensionnée pour environ 25 000 tonnes par an. Elle prend place dans le bâtiment existant, sans construction nouvelle.

La nouvelle ligne d'extrusion

Les équipements installés dans la nouvelle élévation



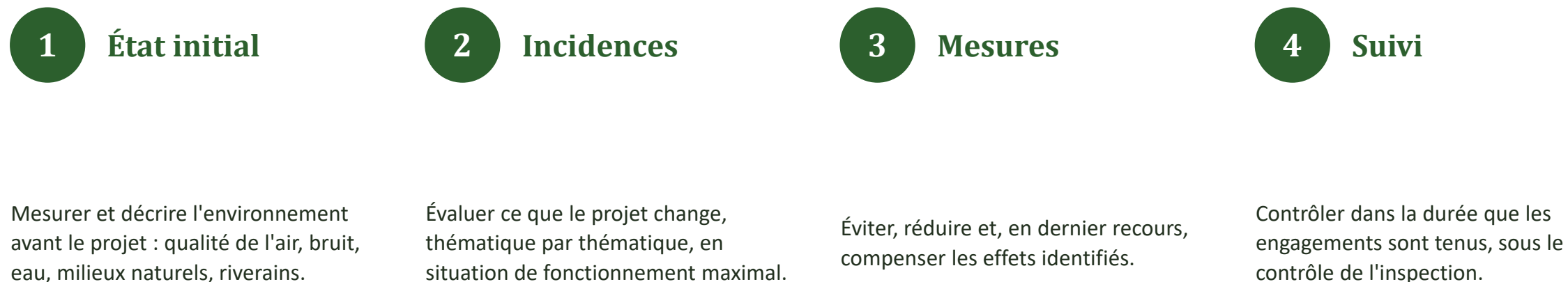
Vue en coupe de la nouvelle élévation.

- 1 Trois silos de 60 m³ pour le stockage de la formule après broyage et mélange
- 2 Une extrudeuse d'une capacité moyenne de 4 tonnes par heure
- 3 Un sécheur vertical bi-énergie, fonctionnant au gaz et à l'électricité
- 4 Une unité d'enrobage et de refroidissement
- 5 Un dispositif d'éolage pour la gestion des émissions olfactives
- 6 Une zone de gestion des déchets humides

Le sécheur vertical bi-énergie se distingue des sécheurs actuels, horizontaux et alimentés uniquement au gaz.

Comment les impacts sont évalués

Une méthode encadrée par le code de l'environnement



L'étude d'impact est une pièce publique. Elle est consultable en intégralité dans le dossier mis à disposition, en mairie et en ligne.

Les thématiques étudiées

Six sujets structurent l'évaluation



L'eau

Consommation d'eau potable et rejets vers la Vilaine



L'air

Poussières et rejets des installations de combustion



Les odeurs

Émissions olfactives et dispositifs de réduction



Le bruit

Niveaux en limite de site et chez les riverains



Le trafic

Poids lourds et véhicules légers sur la RD42



Énergie & déchets

Consommations, valorisation et filières

À ces six thématiques s'ajoute une étude de dangers, qui traite séparément des risques d'accident : incendie, explosion, pollution accidentelle.

L'eau — la consommation

Une consommation qui augmente moins vite que la production

0,335 → 0,281

m³ d'eau par tonne produite

L'efficacité de l'usage de l'eau s'améliore : chaque tonne fabriquée consommera moins d'eau qu'aujourd'hui.

Une piste de réduction est à l'étude : réutiliser les eaux de pluie de toiture pour alimenter la chaudière.

Le site est alimenté uniquement par le réseau public d'eau potable, par un branchement unique équipé d'un disconnecteur qui empêche tout retour d'eau vers le réseau.

La consommation était de 10 031 m³ en 2024. Le besoin projeté est de 31 393 m³ par an, ce qui conduit à demander le relèvement du plafond autorisé de 25 000 à 35 000 m³ par an.

La compatibilité de ce besoin avec les capacités du réseau public est confirmée auprès des trois organismes compétents : le Syndicat Mixte de Production d'eau potable de l'Ouest 35 pour la production, le Syndicat Mixte Eau des Bruyères pour la distribution, et la SAUR, exploitante du réseau.

L'eau — les rejets

Ce qui part du site, et ce qui n'en partira plus

Les eaux pluviales

Cinq points de rejet vers la Vilaine. Chacun est équipé d'un séparateur d'hydrocarbures et d'une vanne permettant de tout confiner en cas d'incident ou d'incendie.

Un contrôle annuel de la qualité de ces rejets est réalisé par un laboratoire indépendant. Les dernières analyses, de décembre 2024, sont conformes sur l'ensemble des paramètres suivis.

Les eaux sanitaires

Elles sont traitées par un dispositif dédié avant rejet, indépendamment des eaux industrielles.

UNE AMÉLIORATION APPORTÉE PAR LE PROJET

Plus aucune eau de process rejetée au milieu naturel

Les eaux de lavage, aujourd'hui traitées sur place puis rejetées, seront intégralement collectées et envoyées en méthanisation vers une unité agricole. Environ 375 tonnes par an sortiront ainsi de la filière rejet.

L'air — les poussières

Des rejets filtrés, mesurés chaque année par un organisme agréé

Les poussières produites sont d'origine alimentaire : céréales et matières premières entrant dans la composition des aliments.

Chaque rejet d'air est équipé d'un filtre à manches. Les trois nouveaux points de rejet créés par le projet recevront les mêmes équipements.

Les concentrations rejetées sont mesurées chaque année par un organisme extérieur. Sur les campagnes 2023, 2024 et 2025, elles s'établissent entre 0 et 2,8 mg/m³, très en deçà des valeurs limites fixées par l'arrêté préfectoral — de 5 à 40 mg/Nm³ selon les équipements, la plus stricte s'appliquant au broyeur.

12 + 3

points de rejet, tous équipés de filtres à manches

0 – 2,8 mg/m³

concentrations mesurées en poussières, campagnes 2023 à 2025

1 / an

contrôle par un organisme extérieur, transmis à l'inspection

Une campagne de mesures dans l'environnement du site — retombées de poussières et air ambiant — viendra compléter ces contrôles à la source.

Les odeurs

Le sujet le plus sensible pour le voisinage, traité par étapes

1

Ce qui a déjà été fait

Une étude spécialisée a été menée en 2021 pour identifier les sources d'odeurs et les moyens de les réduire. Elle a conduit à installer un dispositif d'éolage sur les deux lignes de production existantes.

2

Ce que prévoit le projet

La nouvelle ligne sera équipée du même type de dispositif. Une valeur limite d'odeur chez les riverains est fixée par l'arrêté préfectoral et s'impose au site.

3

Ce sur quoi SOPRAL s'engage

Une nouvelle étude olfactive sera réalisée avant la mise en service de la nouvelle ligne. Si les dispositifs d'éolage ne suffisent pas, d'autres dispositifs de traitement seront étudiés et mis en œuvre afin de garantir le respect de la valeur limite.

Un registre des plaintes est tenu sur le site et reste à disposition de l'inspection des installations classées.

Le bruit — la situation actuelle

Campagne de mesures de décembre 2023, sur sept points

Limites de propriété	56,5 et 60,0 dB(A) le jour	Limite réglementaire : 70 dB(A)	Conforme
Limites de propriété	56,5 et 50,5 dB(A) la nuit	Limite réglementaire : 60 dB(A)	Conforme
Habitations riveraines	Émergences mesurées le jour	Toutes inférieures aux seuils	Conforme
Habitations riveraines	Émergences mesurées la nuit	Toutes inférieures aux seuils	Conforme

L'ambiance sonore du secteur est également marquée par la voie ferrée Rennes-Redon, qui longe le site.

Le bruit — ce qui est prévu

Des exigences fixées en amont, vérifiées après travaux

AUJOURD'HUI

Les équipements bruyants fonctionnent à l'intérieur des bâtiments, portes fermées. Les poids lourds circulent uniquement entre 7 h et 22 h, la manutention se fait à l'intérieur, la vitesse est limitée et il n'y a pas d'avertisseur sonore.

À LA CONCEPTION

Un niveau sonore maximal sera imposé aux nouveaux équipements dès leur cahier des charges d'achat, et les dispositions constructives du nouveau bâtiment répondront à un objectif d'isolement acoustique.

APRÈS TRAVAUX

Une campagne de mesures de réception sera réalisée dans les six mois suivant la mise en service, sur les mêmes sept points qu'en 2023, de jour comme de nuit. En cas de dépassement, des mesures correctives seront mises en œuvre.

Le passage à un fonctionnement 7 j/7 fait entrer les dimanches et jours fériés dans le régime réglementaire le plus contraignant. Ce point est intégré à l'étude.

Le trafic

Une augmentation réelle, mais moindre que celle de la production

15 → 47 PL/jour

soit 94 passages, contre 30 aujourd'hui — circulation maintenue entre 7 h et 22 h

+ 4,8 %

du trafic total de la RD 42 entre le site et Bain-de-Bretagne (2 640 véhicules par jour)

+ 0,3 %

du trafic total de la RN 137, au-delà de Bain-de-Bretagne



Le site et son environnement dans un rayon de 3 km.

Les comptages routiers intègrent déjà le trafic actuel du site : l'augmentation réellement imputable au projet est de 32 poids lourds et 35 véhicules légers par jour. Elle n'est perceptible que sur les 6 km de RD 42 reliant le site à Bain-de-Bretagne, un tronçon dimensionné pour le trafic de poids lourds et qui ne compte que très peu d'habitations. Au-delà, sur la RN 137, la hausse représente 0,3 % du trafic.

Énergie et climat

Une consommation par tonne en baisse, conforme aux meilleures techniques disponibles

0,499 → 0,441

MWh consommés par tonne produite

Soit une amélioration d'environ 12 % de l'efficacité énergétique du site.

0,39 – 0,50 MWh/t

Fourchette de référence européenne pour ce type d'industrie

Le site se situe dans cette fourchette, et s'en rapproche par le bas.

L'énergie du site provient du réseau électrique et du gaz naturel, utilisés pour la vapeur et le séchage. La chaudière fait l'objet de contrôles périodiques portant à la fois sur son rendement et sur ses rejets atmosphériques.

Les risques d'accident étudiés

Une étude de dangers distincte, qui modélise les scénarios les plus pénalisants

EXPLOSION

Explosion à l'intérieur d'un des futurs silos de stockage de farines animales.

Effets confinés dans les limites du site

EFFONDREMENT

Rupture d'un silo de stockage de farines animales, avec risque d'ensevelissement.

Effets confinés dans les limites du site

INCENDIE

Incendie généralisé de l'atelier de conditionnement — le scénario le plus pénalisant retenu.

Seuls effets sortant du site : une bande d'environ 80 m² sur les berges de la Vilaine

Aucune habitation n'est située dans les zones d'effets modélisées : une personne au plus serait concernée, ce qui classe ce scénario en gravité modérée. Le projet réduit par ailleurs ce risque — faute de place, les produits finis ne seront plus stockés dans l'atelier de conditionnement, ce qui diminue la quantité de matières combustibles présentes sur le site.

Prévenir et maîtriser

Les moyens mis en œuvre face aux risques d'accident



Organisation

Maintenance préventive et contrôle des installations électriques, consignes de sécurité et de nettoyage, encadrement des travaux par point chaud, permis de feu pour les entreprises extérieures, démarche ATEX, formation du personnel.



Équipements

Évents et couvertures soufflables sur les silos, détection de niveau haut, sondes de température sur les broyeurs et les extrudeurs, mise en dépression de l'enceinte du broyeur, séparateur magnétique et épierreur, mise à la terre et protection contre la foudre.



Confinement

Cuves de matières premières liquides sur rétention, vannes de sectionnement sur les réseaux d'eaux pluviales. En cas d'incendie, les eaux d'extinction seraient retenues sur le site, dans un volume dimensionné selon la méthode réglementaire — elles n'atteindraient pas la Vilaine.

L'étude examine également les risques venant de l'extérieur : inondation de la Vilaine, remontée de nappe et proximité de la voie ferrée.

Les mesures prises et prévues

Ce qui protège concrètement le voisinage et les milieux



Filtration

Filtres à manches sur tous les rejets d'air, existants comme nouveaux



Confinement

Vannes permettant d'isoler les rejets d'eau en cas d'incident



Réduction des odeurs

Dispositifs d'éolage sur chaque ligne de production



Limitation du bruit

Fonctionnement en bâtiment fermé, horaires poids lourds encadrés



Suppression d'un rejet

Eaux de lavage envoyées en méthanisation au lieu d'être rejetées



Sobriété

Moins d'eau et moins d'énergie consommées par tonne produite

Le suivi dans la durée

Des contrôles réguliers, transmis à l'administration

Chaque année

Mesures des rejets atmosphériques sur l'ensemble des points de rejet, et analyses de la qualité des eaux pluviales aux cinq points de rejet.

Tous les trois ans

Campagne de mesures de bruit chez les riverains et en limite de site, ainsi qu'après toute modification notable de l'exploitation.

En continu

Registre des plaintes tenu sur le site, contrôles périodiques de la chaudière, entretien des séparateurs et essais des vannes de confinement.

L'ensemble de ces résultats est transmis à l'inspection des installations classées, qui peut contrôler le site à tout moment.

Donner votre avis

La consultation du public est ouverte jusqu'au 21 décembre 2026



En ligne

Sur le registre dématérialisé dédié au projet,
accessible à tout moment



En mairie

Le dossier complet est consultable à
Pléchâtel, Guipry-Messac, Saint-Malo-de-Phily
et Saint-Senoux



Auprès du commissaire enquêteur

M. Gérard Pelhâte recueille les observations
et rendra ses conclusions

Toutes les observations déposées sont examinées et feront l'objet d'une réponse avant la décision du préfet.

Merci de votre attention

Échanges avec le public

- Cette réunion est enregistrée

QUATRE REPÈRES POUR PRENDRE LA PAROLE

01 Passez votre téléphone en mode silencieux

03 Attendez le micro avant de parler

02 Levez la main pour demander la parole

04 Présentez-vous ; si vous souhaitez rester anonyme, ne donnez pas votre nom

ANNEXE N° 2 : résumé des échanges avec le public

QUESTIONS	REponses
M. Denis : élu, habite à la Daviais. En ce qui concerne les mesures prises pour minimiser les odeurs, il ne voit pas la différence certains jours il y a de forte émanation d'odeurs. Il ne savait pas qu'il y avait un cahier de doléances. Souhaite savoir quand et comment faire des signalements.	En 2021, l'éolage a été ajouté par suite de l'autorisation à 50 000 T. Le spectre des odeurs a été un peu modifié, certaines formules de croquettes ont évolué depuis 2021. L'humidité est un facteur influant sur la diffusion. Ce jour a eu lieu un échange avec les propriétaires de l'usine : une réflexion est en cours sur l'évolution de l'éolage en utilisant charbon actif et autres méthodes. Le sujet est sensible et c'est normal. Nous travaillons sur le sujet actuellement, le traitement sera différent : - Nouvelle méthode à l'étude : 4/5 M€. - Eolage installée en 2021 coût 400/500 K
M. GERARD St Senoux. Les odeurs : quand on les propulse elles retombent. Par temps de brouillard, c'est insupportable. A appelé la mairie de Pléchâtel et n'a jamais eu de réponse. A appelé SOPRAL qui a demandé d'envoyer un mail. Jamais eu de retour.	Pour cahier de doléances : pas de cahier physique, se rendre à l'accueil de Millières
M. CLAVIER – en face du parking de SOPRAL – à 25 m (et non 100 m). Subit le bruit et l'odeur. Jeudi dernier, sirène en continu, odeur infecte la semaine dernière. Qui organise les contrôles ? Il faudrait des contrôles, surprises ? Il craint le bruit et les odeurs la nuit et le week-end, à l'avenir. S'inquiète aussi pour la valeur de son patrimoine immobilier. S'inquiète de l'augmentation potentielle à l'avenir au-delà de 100 000 T.	C'est un sujet, donc il faut qu'on change de technique. Ce que je peux vous dire c'est qu'on y travaille, pas plus tard que demain, on a une réunion avec des gens pour nous chiffrer d'autres solutions. Le contrôle de l'air, c'est compliqué. L'éolage dès qu'on allume la machine, il fonctionne. Il y a des phénomènes qu'on ne sait pas expliquer. À chaque fois qu'on allume la machine, elle passe de basse vitesse et en haute vitesse. Je ne vais pas dire qu'il n'y a pas d'odeur, effectivement, il se peut qu'il y ait des périodes où il y a des odeurs. Une chose est sûre, c'est qu'au-delà de 100 000, c'est plus viable. Parce qu'on aura des problèmes de rotation de matières premières. C'est un site où on ne peut pas agrandir à l'extérieur, on ne peut pas recréer de bâtiment, puisqu'il est en zone inondable, zone rouge, on peut faire quelques élévations et c'est tout. Si on allait au-delà de 100 000 tonnes, on aurait des problèmes de rotation de matières premières, et on aurait des problèmes de sourcing de matières premières locales. Donc si nos amis anglais ont vocation à augmenter les capacités de production, ils seront obligés de construire une autre usine ailleurs. Le bruit, il s'avère que ces derniers temps, on a peut-être eu des problèmes sur certaines machines. L'étude de bruit, elle est tous les trois ans. Là, on passe tous les ans, parce que la réglementation, c'est tous les trois ans. On a dit qu'on passait à des

Madame.... Je voulais parler des poids lourds. Est-ce que vous avez prévu un aménagement spécifique au niveau de la gare de Pléchâtel ? De plus en plus de personnes prennent le train. Les poids lourds ça va être, je crois 70 par jour, c'est ça ? Ils vont tous passer devant la gare de Pléchâtel. Et moi je vais descendre de la Miochet, ce n'est pas sans avoir peur. Parce que déjà, c'est très risqué. En plus des poids lourds qui s'arrêtent à la porte de la Millière parce qu'ils sont perdus. Un élu de Saint Malo de Phily, Il y a une semaine, un camion qui voulait tourner directement à gauche. Il y avait 4 voitures qui passaient devant moi, il a été obligé d'arrêter sa remorque qui était sur la voie ferrée. On ne parle pas de problèmes liés aux passages à niveau. Et avec le flux de camions qui sera de plus en plus important, le risque d'accident ferroviaire va augmenter. Votre consommation d'eau, elle va augmenter. 35 000 m3, ça fait à peu près 100 mètres cubes par jour de consommation d'eau. 100 m3 par jour, si on pense que chaque habitant consomme 100 litres par jour. Vous parlez de rachat d'usines. Alors, je ne sais pas si c'est vrai, mais moi sur ce que j'ai vu, c'est qu'il y a une usine qui a fermé du côté d'Agen. C'était une production ?	contrôles tous les ans. D'ici la fin de l'année, on a des travaux à faire sur des insonorisations de façon à limiter les bruits. Effectivement dans le carnet de maintenance, il y a une alarme qui est tombée en panne et qui est restée en défaut pendant un bout de temps. On essaie de trouver d'autres moyens que des sirènes, plutôt des alarmes qui tomberaient sur des téléphones. En ce qui concerne le trafic de poids lourds, notre part est faible par rapport aux carrières. Je ne sais pas comment répondre sur le sujet. Il y a un code de la route, il faut le respecter. Nous utiliserons, la semaine prochaine un camion électrique pour faire les trajets. Ça ne répond pas aux doléances. Nous avons une augmentation de trafic, mais qui reste modeste. Le rondpoint prévu améliorera la circulation et la sécurité Les aménagements ont été prévus pour éviter ça. Quand on se compare avec des industries identiques aux nôtres, nous sommes dans la fourchette très basse des consommations. Il ne faut pas se comparer avec un abattoir, on est nettement en dessous. Après, effectivement, il faut des usines en France Quand on regarde nos consommations européennes d'usines telles que les nôtres, on est en dessous. On peut parler de sobriété dans la consommation d'eau. Ce n'était pas une usine de production. Les gens faisaient fabriquer des croquettes ailleurs, les emmenaient à Agen. Ils mettaient un petit peu d'huile de saumon et ils conditionnaient. Leur usine, c'était du conditionnement. Nous, notre usine, elle fabrique de A à Z. C'est-à-dire qu'on a deux lignes de conditionnement, eux ils en avaient qu'une. Techniquement, ce n'était pas possible de faire la production envisagée, là-bas, parce qu'il aurait fallu investir beaucoup plus. Et ça, s'appelle la synergie.
---	--

Autre intervenant : nous sommes en crise sécheresse en Bretagne. Et qu'est-ce que vous avez mis en place, vous, par exemple, cette semaine ? Vous avez limité votre production ? Parce que vous êtes limité, logiquement ? Si demain, en fait, il y a un arrêté qui vous interdit de produire, qui paiera vos employés ?	On est limité. Il faut savoir qu'on a diminué drastiquement nos consommations en eau. Donc oui, on limite, on produit moins, et ça nous contraint beaucoup. Pour le paiement des salaires, Ça sera nous, évidemment, Par rapport aux consommations d'eau, c'est quelque chose qui est organisé auprès de la DREAL en Bretagne. L'usine Sopral n'est pas du tout concernée par les usines qui sont fortement consommatrices d'eau. En tout, il y en a 12 en Ille-et-Vilaine par exemple Lactalis. Sopral est très en dessous des seuils pour lesquels il sera interdit de produire. Le président de la commission d'enquête dit qu'il interpellera les organismes compétents pour avoir des éléments de positionnement sérieux sur leur aptitude à assumer leurs engagements
Madame Gautier, je suis à Saint-Malo-de-Phily. J'avais quelques questions, notamment sur le principe de la consultation publique parce qu'en fait vous nous avez fait une très belle présentation avec un très beau PowerPoint, des slides et beaucoup d'abréviations qui n'étaient pas expliquées. Donc n'hésitez pas à parler au grand public pendant les consultations publiques. Et en fait donc là vous consultez, mais concrètement, qu'est-ce que vous allez faire de nos avis ?	Le président de la commission d'enquête : les avis vont être analysés, La société SOPRAL devra apporter ses réponses et éventuellement les adaptations qu'elle envisage. Je devrais retraiter ces réponses, les classer, dire quels sont les arguments favorables ou défavorables au projet, quels sont ceux qui nous amènent des éléments importants, pour la préfecture, pour prendre sa décision. J'en ferai ce qu'on appelle des conclusions motivées. La préfecture tiendra compte de ces conclusions pour prendre sa décision défavorable ou favorable et dans ce cas avec les prescriptions qu'elle jugera nécessaires dont certaines découleront certainement de ce qui sera ressorti de l'enquête.
Je vais vous partager mes inquiétudes vues que c'est ça que vous m'avez demandé d'exprimer. Donc je vais répondre aux différents points qui ont été évoqués lors de votre présentation. La première, c'est en fait, vous nous avez parlé du bruit. Dans le bruit n'étaient absolument pas pris en considération les poids lourds qui font partie du bruit. Du fait de sa situation géographique quand même très particulière, je me demandais si la question du trafic ferroviaire avait été évoquée quelque part dans vos recherches d'impact sur ce qui pourrait être fait dans l'usine, et même du transport fluvial puisque vous bénéficiez directement de la Vilaine. Ensuite, pour tout ce qui est de la consommation d'eau, j' imagine qu'on ne parle uniquement que de l'eau potable et donc de l'eau potabilisée du réseau. Mais	Pour la consommation d'eau, on a dit qu'on allait réfléchir, on est en réflexion sur la récupération d'eau pour alimenter la chaudière. Donc ça, c'est un premier point. Mais il faut que Le constructeur de la chaudière l'accepte parce qu'il y a un panel, une qualité d'eau à rentrer dans la chaudière. Autrement, la chaudière explose et là c'est une vraie bombe. Donc là, ça ne se fait pas comme ça. On ne pompe pas d'eau de la Vilaine parce qu'on n'a pas le droit. On est dans l'agroalimentaire. Vous avez compris qu'on limite beaucoup nos nettoyages d'eau. C'est pour ça que notre station de traitement n'est plus efficace. En revanche, on consomme de l'eau pour cuire, chauffer, monter en température nos farines. Et ça, c'est de l'eau qui est forcément qualité alimentaire. Il faut savoir que dans les croquettes chiens et chats, ça peut surprendre, mais sur le côté entérobactéries, on est plus suivi qu'un Bridor ou que Lactalis. Pourquoi ? Ce sont des

peut-être, vous nous l'avez évoqué, vous avez des rejets d'eau pluviales et vous avez accès au fleuve. Donc peut-être aussi y a-t-il eu des réflexions autour de l'usage des eaux pluviales dans votre processus. Donc je vois que vous hochez la tête, mais en tout cas, nous, ici, on n'a pas du tout eu accès à ces questions-là. Et enfin, vous nous avez aussi parlé de questions d'énergie et donc de votre augmentation de consommation d'énergie, même si vous ne l'avez pas exprimé comme ça. Est-ce qu'il y a eu des réflexions autour de la production d'énergie sur le site ? Vous nous avez parlé de méthanisation, est-ce que vous externalisez cette méthanisation ? Est-ce qu'elle va se faire sur site ? Est-ce qu'il y a, par exemple, du solaire qui a été imaginé, notamment pour tout ce qui est solaire thermique ? Je ne parle pas de cellules solaires, mais bien de chauffer par le solaire puisque c'est quelque chose dont nous disposons même en personne. Voilà toutes ces questions-là qui me semblent lacunaires dans ce que vous nous avez présenté. Merci. Un intervenant : J'ai moi-même travaillé en myciculture où on pasteurise du coup, et on montait déjà notre eau à 70 au solaire thermique sans problème, et on allait jusqu'à du 110 ensuite avec de l'élec, mais on a divisé par deux notre consommation d'électricité. On peut partir d'un bon sens qu'un kWh qui n'est pas consommé, c'est un kWh gagné. Je me rends compte que je n'ai pas parlé de l'odeur. Et du coup, moi, ce que j'aimerais que vous partagiez, c'est qu'aujourd'hui, moi et les habitants de mon hameau près de Saint-Malo de Phily, nous trouvons que les odeurs sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus intenses, avec parfois des moments où c'est insoutenable, où on est obligé de rester en intérieur. Je vis donc entre votre usine et une usine d'élevage porcin industriel. Donc les odeurs, je sais ce que c'est et je peux vous dire que celles de la Sopral sont supérieures à celles de l'élevage porcin qui est à 100 mètres de chez moi. Dans l'état actuel des choses, j'aurais du mal à donner un aval sur le fait d'agrandir à la fois la production et à la fois les jours ouverts de la SOPRAL, sachant qu'aujourd'hui les	produits qui peuvent être mangés par des enfants, parce qu'ils traînent au sol, et on est beaucoup plus suivis sur tout ce qui est problèmes bactériologiques sur nos croquettes que dans l'humain. Les degrés, les seuils de contrôle, et on contrôle tous les lots, chaque jour, il y a je ne sais pas combien de lots qui partent au contrôle. Nous sommes obligés de consommer de l'eau potable. Sur l'énergie, oui, il y a des réflexions sur du solaire, mais il n'y a pas assez de puissance pour faire chauffer nos produits. Les températures qu'on cherche, c'est plutôt du 100°C. Ce sont des choses en réflexion. On n'est pas totalement fermés là-dessus vu la puissance demandée c'est un petit peu compliqué. Mais oui, à terme, on viendra forcément au coût de l'énergie. Le coût de l'énergie milite pour ce genre de choses. On a des factures d'électricité et de gaz qui sont importantes Nous répondrons, durant la consultation.
---	--

conditions olfactives ne sont pas tenables pour les riverains et riveraines. Un auditeur : Je voulais savoir, en fait, si l'agrandissement ne pouvait pas se faire, est-ce que ça mettait en péril la Sopral ?	À terme, oui. Parce qu'on fait partie d'un groupe et les décisions se prennent au niveau des groupes comme ça. Ils peuvent décider s'il y a un blocage, on va fabriquer ailleurs, et puis la marque elle va aller ailleurs, ça peut se prendre rapidement. Il faut savoir que l'outil industriel, ils l'ont acheté, la location qu'on prend sur le bâtiment, ils n'ont pas voulu investir, donc on prend une location de 6 ans. Donc oui, à terme, ils voient grand. Nos coûts de fabrication à l'heure actuelle sont un petit peu supérieur aux leurs, ça s'explique parce qu'on fait du haut de gamme. Mais si on ne va pas gonfler un petit peu notre production ou nos capacités, nos coûts ne vont pas s'améliorer. Les décisions vont beaucoup plus vite que dans l'esprit familial où on était auparavant.
Nouvelle intervention : Juste deux petites choses, parce qu'on parle des odeurs, mais en fait, les odeurs, ça veut dire des particules, des molécules. Et donc, quelles sont-elles ? Sont-elles nocives ? Parce que j'ai vu qu'il y avait des produits alimentaires et des matières premières, alors on ne sait pas ce que c'est. Donc on ne sait pas non plus où c'est cuit ce que ça donne.	Ce sont des céréales, des farines animales.
Est-ce que y a des fiches de sécurité ?	Oui, bien sûr. On est suivi par la DSV, on a des contrôles réguliers, on a des contrôles sur l'affichage. Vous pensez qu'on est une petite entreprise. Ce n'est pas un petit fonds de commerce, c'est vraiment un industriel. Alors effectivement, il y a des problèmes d'odeur, on l'entend et je l'ai dit. On est très contrôlés.
Parce que vous parlez des rejets d'eau et avec un contrôle annuel effectué, or là dans votre présentation, c'était en décembre 2024. Alors on aurait dû avoir les chiffres de 2025 ou alors ce n'est pas annuel.	Il a un contrôle eaux pluviales tous les ans et un contrôle eaux souterraines tous les ans aussi. Les eaux de rejet, pour l'instant, on a un prélèvement toutes les semaines. On doit déclarer des seuils, c'est même le labo qui vient faire les prélèvements toutes les semaines. Et on a un site qui est accroché à la DREAL et sur lequel on relève, on remet nos valeurs. Quelques fois on a eu des dépassements et on a un mail en disant expliquez-nous pourquoi. Il y a tous les résultats avec le fil de laboratoire.
Autre intervention : Parce que moi ce qui me gêne aussi, c'est que bon, voilà, je pense que techniquement vous pouvez produire plus, vous voulez produire plus, mais par contre y a plein de choses en amont qui ne sont pas assurées.	

Comme on parlait de bruit et d'odeurs, comme ça c'est un petit peu gênant. Et sinon, voilà, on revenait sur l'eau et moi ça me rappelait une petite histoire qui a lieu le samedi 8 août. Vous dites que vous ne puisé pas dans la Vilaine et moi, de chez moi, je me suis déplacé sur le bord du halage. Et j'entendais vraiment comme si on avait la pression, qu'on était en pleine canicule, interdiction de remplir les piscines, des choses comme ça. J'ai la vidéo. Et en plus je me suis dit je vais aller vers Macaire écouter le comment dire s'il n'y a pas des chutes d'eau, parce que ça faisait comme une grosse chute d'eau. Donc est-ce que vous avez une explication sur ça ? On entendait l'eau qui était en face de chez vous, parce que j'ai bougé vers le pont, il n'y avait plus de bruit, j'ai été même avant vers Ma caire, en pensant que c'était une grosse chute, mais là il n'y avait pas de bruit. Et il n'y avait pas de production le samedi 8. Il y avait une fuite, peut-être qu'il y avait une vanne qui était ouverte, je n'en sais rien. Donc j'ai cru que vous aviez une piscine derrière le petit mur qui donne après le parking, José Arnaud, j'habite au Bourg, à Pléchâtel. Donc vous nous avez expliqué que, au niveau du système d'évacuation des eaux pluviales, vous aviez cinq émissaires qui rejetaient dans la Vilaine, et donc avec chacun une vanne de confinement. Donc première question assez simple : est-ce qu'elles sont électriques ou manuelles. Très bien. Et concernant ces eaux incendie ? Est-ce qu'il y a un plan de confinement ? Alors, j'ai consulté le dossier, mais pas tout à fait toutes les pages. J'en ai raté quelques-unes aussi. Est-ce qu'il y a un plan de confinement des eaux incendie ?	Je vous garantis qu'il n'y a aucun pompage. Ces derniers temps, il y a eu une fuite qui a été détectée et ça s'est passé le week-end. C'est bizarre, ça me paraît plus récent. Je vous invite à passer me voir et puis on ira voir avec le responsable maintenance. Mais honnêtement, pas de pompage, les seules fois où j'ai rejeté de l'eau, c'est qu'on était inondés. Elles sont manuelles. En cas d'incendie, donc effectivement, il y a intérêt à aller vite fait fermer ces vannes de confinement. Il y a un protocole qui a intérêt à être bien rodé. On s'entraîne tous les mois. Honnêtement, dans deux semaines, je crois, on reçoit le SDIS. Ils viennent nous voir avec la DREAL pour faire état de lieux, ils ont des questions. Le SDIS viendra et peut-être précisera son avis et son analyse en fonction de ce que nous allons lui montrer sur le terrain. Nous avons déjà commencé à travailler le sujet.
--	--